

CHARTRE DE BIEN TRAITANCE DU PATIENT



Bien traiter, c'est une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'utilisateur et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés, tout en prévenant la maltraitance.

Identifier les besoins de la personne afin de donner des informations claires, adaptées et compréhensibles au patient et à son entourage tout au long de son parcours en garantissant le respect de la confidentialité.

Entendre le patient et son entourage, sans porter de jugement, en adaptant sa communication à sa vulnérabilité.

Nourrir un climat de confiance en respectant son identité et en restant attentif à la cohérence des actions mise en oeuvre.

Tenir compte et favoriser les liens sociaux et familiaux selon les moyens mis à disposition par l'institution.

Respecter les libertés de choix, l'intimité de la personne, ses valeurs, ses convictions personnelles et religieuses.

Autonomiser en rendant le patient acteur de sa prise en charge.

Individualiser le projet de soin, projet de vie de l'utilisateur en sollicitant sa participation active.

Traiter la douleur, entendre et reconnaître les angoisses, les souffrances physiques et morales du patient et des usagers.

Accompagner la fin de vie par un travail en équipe au service du patient et son entourage.

Noter le niveau de satisfaction des usagers et en tenir compte dans ses pratiques dans la dynamique d'amélioration continue des services proposés.

Chercher constamment l'amélioration des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène, de transport. Le rythme et l'assistance aux repas doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Ecouter, former les professionnels et favoriser le soutien entre professionnel.